

## Municipalité Notre-Dame-des-Bois

Séance extraordinaire du 10 décembre 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois tenue le 10 décembre 2019, à 18 h 30, au lieu ordinaire des séances le 35 route de l'Église, sous la présidence de Monsieur Yvan Goyette, Maire.

District # 1 Madame Micheline Robert  
District # 2 Vacant  
District # 3 Madame Rita Fortier  
District # 4 Vacant  
District # 5 Monsieur Alfred Jr Beaudin  
District # 6 Monsieur Jean-Guy Noël

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Yvan Goyette.

M. Michel Marceau, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent

### **2019-12-295 Ouverture de la séance**

---

ATTENDU QUE la présente séance extraordinaire a été convoquée conformément à la loi;

Il est proposé par Madame Micheline Robert,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la séance soit ouverte.

M. le maire Yvan Goyette fait la lecture du budget pour l'année 2020.

### **2019-12-296 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020 ainsi que du programme triennal d'immobilisation pour les années 2020, 2021 et 2022**

---

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin,  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2020 soient acceptées en ayant des revenus et dépenses équilibrés à 1 807 017.22\$.

QUE le programme triennal d'immobilisation pour les années 2019-2020-2021 soit accepté de la façon suivante :

2020 : Construction d'un dépôt pour la gestion des ordures.  
2021 : Rien.  
2022 : Rien.

### **2019-12-297 Levée de la séance**

---

Il est proposé par Monsieur Alfred Jr Beaudin  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE la présente séance soit levée. Il est 18h50.

---

M. Yvan Goyette  
Maire

---

MICHEL MARCEAU  
Directeur général & Secrétaire-trésorier